



Les couleurs de l'entrepreneuriat
The colours of entrepreneurship

SALON DES JEUNES ENTREPRENEURS INTERNATIONAL 5^e ÉDITION

GUIDE DE L'EXPOSANT 2018

Chers entrepreneurs,

Nous sommes très heureux de vous informer de la tenue de la 5e édition du Salon des Jeunes Entrepreneurs International, qui aura lieu le samedi 20 octobre 2018, de 10h00-17h30, à la place Bonaventure!

Comme pour les éditions passées, le but du salon est de promouvoir l'entrepreneuriat multiculturelle, ethnique et international, donnant ainsi la possibilité aux jeunes entrepreneurs de 19-40 ans de vendre des produits et services au public, d'élargir leur réseau de contacts, de stimuler l'intérêt de la relève entrepreneuriale de se lancer en affaires et de les orienter par différents outils utiles au démarrage de leur entreprise.

Lors de cette édition, nous accueillerons 15 conférenciers, 90 exposants, plusieurs experts en démarrage d'entreprise et qui offrent du financement, etc. Nous sommes très heureux de vous offrir encore cette année la présence de notre président d'honneur, M. Pino Di Ioia, qui offrira des séances de coaching gratuites et des mentors du Réseau M qui seront présents toute la journée pour offrir aux visiteurs et exposants des séances de 15-20 minutes d'échange.

On ne saurait passer sous silence la collaboration et le soutien financier de nos commanditaires et partenaires qui considèrent le caractère sérieux et important de ce salon et travaillent à nos côtés pour en permettre le succès et sa pérennité. Parmi ceux-ci, citons Desjardins, le bureau du ministre de l'immigration, Filaction, la Jeune chambre de commerce Latino Américaine du Québec, Voxsun Telecom, Adonis, Ville de Montréal, CL Marketing, Carrefour Jeunesse emploi N.D.G et plusieurs autres.

Nous aimerions vous inviter à devenir exposant lors de cette 5e édition. Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à vous inscrire le plus tôt possible. Votre présence et participation sont indispensables à la réussite de cet événement. Ne manquez pas cette belle opportunité de faire rayonner vos talents et de donner de la visibilité à votre entreprise.

Le dossier de présentation joint à cette lettre précise les objectifs, **les nouveautés**, l'organisation et le déroulement du salon. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions ou précisions supplémentaires. Il nous fera plaisir d'être à votre entière disposition.

Nous accordons une grande valeur à votre participation et vous remercions à l'avance de votre intérêt. Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, chers entrepreneurs, nos meilleures salutations.

Kathia St-Victor
Présidente et coordonnatrice de l'évènement
kathia@kluvachic.ca

L'évènement

Salon des jeunes entrepreneurs international sous le thème :
« *Les couleurs de l'entrepreneuriat* »

Spécificités

Partage de connaissance, de savoir-faire et de créativité
Réseautage
Vente de produits et services propres à différentes cultures
Sensibilisation et initiation de la relève immigrante à l'entrepreneuriat et à la culture

Secteurs d'activités des exposants :

Mode, artisanat, gastronomie, santé et bien-être
Art et culture
Marketing, Communications
Tourisme
Ressources humaines
Relations publiques, Imports/Exports
Prestataire de services : Immobilier, finance, etc.
Journalisme, radio, Télécommunication générale

Clientèles cibles

- ❖ Jeunes entrepreneurs pour s'enquérir de plus de contacts et des meilleures pratiques en affaires;
- ❖ Visiteurs issus des communautés culturelles, immigrantes et internationales;
- ❖ Jeunes étudiants du cégep ou de l'université dans le domaine des affaires;
- ❖ Relève désireuse de se lancer en affaires;
- ❖ Le réseau des professionnels œuvrant dans les services d'aide au développement d'entreprises;
- ❖ Le grand public pour appuyer les entrepreneurs exposants (vente de leurs produits et services sur place).

Objectifs

- ❖ Réunir des entrepreneurs dans un même lieu pour partager leur connaissance et expérience, proposer des produits et services au public, faire du réseautage et s'encourager à persévérer;
- ❖ Réunir différents professionnels offrant divers services pour les présenter au grand public et leur permettre de maximiser leur visibilité;
- ❖ Sensibiliser, encourager et appuyer la relève à se lancer en affaire et à soutenir l'entrepreneuriat international;
- ❖ Regrouper l'écosystème entrepreneurial et différents partenaires du milieu qui offre une gamme complète de services allant de l'information à l'accompagnement à la gestion de la croissance de l'entreprise et au financement;
- ❖ Reconnaître l'appui de personnalités publiques de notre société à l'entrepreneuriat immigrant.

Nouveautés

- ❖ Nouvelle salle 400 est de la Place Bonaventure, 4000 pieds carrés supplémentaires;
- ❖ Concours d'excellence SJEI
- ❖ Ateliers interactifs sur place à aire ouverte
- ❖ 10 conférenciers supplémentaires
- ❖ Zone clinique
- ❖ Service de mentorat gratuit
- ❖ Service de coaching express gratuit
- ❖ Zone pour l'entrepreneuriat en région

DEVENEZ EXPOSANTS

AFFICHEZ VOS COULEURS et RAYONNEZ!

Quelles sont les **BÉNÉFICES** et les **PRIVILÈGES** d'être exposant :

En tant qu'exposant, vous avez la possibilité de :

Participer à un évènement unique regroupant les principaux acteurs et organismes engagés dans l'entrepreneuriat;

Présenter et de proposer vos services à un vaste auditoire de la place Bonaventure;

Bénéficier d'un programme de visibilité exclusif et d'occasions de réseautage uniques;

Amorcer des relations commerciales de qualité sur place avec vos futurs clients;

Écouter et de rencontrer gratuitement des conférenciers;

VISIBILITÉS

Votre logo et le descriptif de vos services sur la page Facebook et le site internet du Salon

Le nom de votre entreprise affiché en gros caractère sur votre kiosque et les affiches

Descriptif des produits et services offerts par votre entreprise

Publicité à travers les sites de certains de nos partenaires

INSCRIPTION

Les personnes, sociétés et organisations qui souhaitent participer en tant qu'exposant s'inscrivent au moyen du formulaire d'inscription édité par le comité.

Le formulaire d'inscription doit être dûment rempli en téléphonant au 514 679-4120. Par son inscription, l'exposant déclare avoir un intérêt sérieux à participer au salon. L'inscription ne constitue en aucune manière un droit d'admission au salon. Les kiosques disponibles seront alloués selon l'ordre de réception de ce document.

Une fois la demande acceptée, l'exposant devra payer **les frais de son kiosque** et faire parvenir son logo, l'adresse web de son entreprise, sa photo ainsi qu'un bref descriptif des services offerts par son entreprise. Des frais s'ajoutent pour l'électricité. Voir plus bas.

Le kiosque est de 435,00\$ taxes incluses, ce qui inclut un espace 10x10, une table nappée, 2 chaises, des séparateurs, une structure murale à l'arrière du kiosque et le nom de votre entreprise inscrit sur le kiosque. Ce montant inclut également l'accès gratuit à toutes les conférences et de la visibilité sur nos réseaux.

Les frais d'électricité et d'internet ne sont pas inclus dans le montant de 435,00\$. Ces frais sont pris en charge par GES, compagnie qui gère ces services pour la Place Bonaventure. Veuillez nous aviser si vous avez besoin de ces services.

Vous pouvez payer par chèques ou par virement interac. Nous acceptons aussi le paiement en 2 ou 3 versements. Certaines conditions s'appliquent.

MONTAGE

Les exposants sont tenus d'être présents une heure avant l'ouverture afin de procéder à la mise en place des kiosques. Il vous sera également possible de terminer la préparation de vos kiosques dès l'ouverture des portes à 8H30. Cependant, tous les exposants doivent se présenter le vendredi 19 octobre dès 15h00 pour l'installation du kiosque. Chaque exposant devra le jour même, avoir un ou des représentants à son kiosque 15 minutes avant l'heure d'ouverture aux visiteurs, soit à 9h45. En tout temps, il doit y avoir une présence au kiosque.

DÉMONTAGE

Le démontage et le nettoyage des kiosques ne peut débuter qu'à la fin de l'évènement, soit dès 17h30 et devra être terminé pour 20h00, au plus tard. Aucun entreposage n'est autorisé ou prévu pour votre matériel après cette heure.

VOTRE KIOSQUE

Le montant inclut un espace réservé 10x10, une table nappée, deux séparateurs, une structure murale ainsi que deux chaises. Vous avez la responsabilité de décorer votre emplacement. Si vous avez choisi un kiosque pourvu d'électricité, veillez à avoir les rallonges électriques nécessaires pour votre installation. **La bannière ou roll up est obligatoire à son kiosque.**

Votre kiosque doit être personnalisé et bien aménagé. Il doit être bien identifié et attirer l'attention. Le contenu de votre installation est laissé à votre discrétion, mais nous vous donnons quelques suggestions qui pourront faire en sorte de captiver les visiteurs :

- Placez des éléments visuels, des objets ou du matériel promotionnel;
- Aménagez votre espace de façon invitante.

Le comité du salon procède à l'attribution de la surface du kiosque et de l'emplacement.

SOUS-LOCATION DE KIOSQUE

Il est strictement interdit de sous-louer, de céder ou de faire la promotion d'un produit ou d'un service autre que celui pour lequel le kiosque a été loué sans l'autorisation écrite du comité.

Pour le partage d'un kiosque, certaines conditions s'appliquent.

Voir avec la directrice du Salon si tel est votre souhait.

Un montant supplémentaire sera exigé pour un total de 550,00\$ pour le partage du kiosque au lieu de 435,00\$.

Cependant, nous encourageons fortement les kiosques individuels.

ÉLECTRICITÉ POUR VOTRE KIOSQUE

GES vous chargera un montant d'environ 146,00\$ + taxes pour l'électricité étant donné que ce service n'est pas inclus dans la location de la salle de la Place Bonaventure. Il en sera de même pour internet. Contactez-nous pour connaître le montant chargé par GES pour internet.

ASSURANCES

L'exposant doit posséder ses propres assurances responsabilités. La corporation ou ses mandataires n'assument aucune responsabilité quant à tous dommages corporels ou matériels qui pourraient survenir et ce, peu importe la cause.

DÉCORATION

L'usage ou la présence de feu ou de flammes est interdit. La hauteur maximum pour toute décoration est de 7 pieds.

L'exposant doit veiller à la préservation de l'espace loué. Il est interdit d'utiliser tout dispositif pouvant causer des trous sur les murs ou les planchers, de peindre le plancher ou d'y déposer des matériaux sans une protection adéquate et approuvée par le comité. Dans l'éventualité du non-respect de ce règlement, l'exposant sera dans l'obligation de rembourser les frais reliés à la remise en état des lieux.

Les autocollants, quels qu'ils soient, sont strictement interdits sur les murs des Promenades Beauport car ils occasionnent d'ennuyeux problèmes de décollage et de nettoyage. Tout contrevenant à ce règlement sera facturé pour les coûts de nettoyage et de réparation.

ACCEPTATION DES CONDITIONS

En signant le formulaire d'inscription édité par le comité du salon, l'exposant reconnaît pour lui et ses employés ou mandataires le caractère obligatoire du Règlement d'exposition, les conditions et les réglementations du salon stipulées dans les documents de participation et les directives techniques et de sécurité.

Sauf notification contraire à la direction du salon, l'exposant déclare accepter que ses données personnelles et d'entreprise puissent être affichées sur la page Facebook, le site web et toute la papeterie du salon.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le comité du salon décide seul et en dernier ressort de l'admission de personnes, sociétés, organisations et objets d'exposition.

Toute demande de participation tardive sera considérée dans la mesure des disponibilités.

Les demandes d'admission peuvent être écartées sans justification.

Le comité du salon n'accepte aucune revendication formulée par des exposants ou par des tiers au sujet de l'admission ou de la non-admission de personnes, sociétés, organisations ou objets d'exposition.

La description détaillée des produits destinés à être exposés ou à vendre est obligatoire.

CONFIRMATION DE CONTRAT

Le contrat est définitivement conclu lorsque l'exposant reçoit la confirmation écrite de son inscription (confirmation du contrat); l'inscription a alors valeur de contrat.

RÉSILIATION DU CONTRAT D'EXPOSANT

Toutes les demandes d'annulation doivent être transmises par écrit.

- En cas de retrait jusqu'au 30 août : 25% du montant versé sera retenue.
- En cas de retrait du 1 septembre au 10 septembre : 50% de la location du kiosque doit être versée.
- En cas de retrait après le 11 septembre et jusqu'au début de l'exposition, la totalité de la location du kiosque sera facturée.

L'exposant est dispensé du versement des indemnités citées ci-dessus, lorsqu'il est en mesure de présenter au comité d'organisation de l'exposition, dans les 14 jours après son retrait, et pour la superficie complète du kiosque, un exposant encore non-inscrit qui remplit entièrement les conditions d'admission et ayant eu l'approbation du comité organisateur. La résiliation du contrat d'exposant entraîne l'exclusion de tout droit vis-à-vis le kiosque convenu ou confirmé.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Après la confirmation de contrat par le comité du salon, l'exposant reçoit un reçu d'acompte couvrant le coût de la location de la surface d'exposition. Ce montant est payable sur le champ. Les paiements par carte de crédit ne sont pas acceptés.

Pour d'autres conditions de paiement, voir avec la directrice du Salon ou le membre du comité qui vous a transféré ce dossier.

CONTACTS

514 679-4120

Courriel : info@sjei.ca / info@kluvachic.ca

Facebook : <https://www.facebook.com/pages/Salon-des-Jeunes-Entrepreneurs-Immigrants/430853110385812?ref=hl>

Site web : www.sjei.ca

*Vous pouvez également contacter le membre organisateur qui vous a envoyé ce dossier.
Contacts sur demande.*